

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC  
136

1986

AMENDEMENT 1  
AMENDMENT 1

1995-04

---

---

Amendement 1

**Dimensions des balais et porte-balais  
pour machines électriques**

Amendment 1

**Dimensions of brushes and brush-holders  
for electrical machinery**

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse

---

---



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 2 de la CEI: Machines tournantes.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
2/909/DIS	2/920/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 2

**SOMMAIRE**

*Ajouter le titre de la nouvelle annexe D comme suit:*

**Annexe D – Valeurs recommandées pour l'épaisseur des cosses axiales, des cosses drapeau et des cosses à deux bourrelets**

Page 6

*Pour les figures 1 et 2 remplacer l'explication du symbole  $t$  par ce qui suit:*

$t$  = dimension tangentielle d'un balais (ou d'un jeu de balais jumelés)

Page 10

**5 Tolérances sur les dimensions principales  $t$  et  $a$  des balais de charbon et porte-balais et sur la dimension  $r$  des balais de charbon**

*Remplacer, à la page 12, le texte existant à la lettre b) balais jumelés, par ce qui suit:*

Sauf accord contraire entre l'utilisateur et le fournisseur, la tolérance sur la valeur  $t$  d'un jeu de balais jumelés est augmentée de 20  $\mu\text{m}$  (ou 0,8 millièmes d'inch) par réduction de sa limite inférieure, sa limite supérieure restant inchangée.